

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 35

Artikel: La Suisse une et indivisible : l'échet de la République rhodanique : un pour tous, tous pour un : [1ère partie]
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soucie pas davantage de tout ce qui a précédé la conflagration. Toutes les intrigues de la politique internationale, qui depuis longues années ont préparé les événements actuels, ne l'intéressent que médiocrement. Elle ne voit que le fait brutal qui en est la conséquence; et son cœur se révolte. Elle ne conçoit pas que des humains puissent s'entretuer, comme ils le font aujourd'hui, avec une rage insensée. Elle s'explique moins encore qu'il n'y ait personne au monde pour arrêter instantanément cette horrible boucherie: «Halte-là! Cessez le feu!»

Aussi les hommes, les gouvernements, les peuples qui tolèrent un pareil carnage sont tombés bien bas dans l'estime féminine.

Et l'on comprend ainsi la réplique de cette brave femme à son mari, qui lui énumérait toutes les péripéties de cette guerre atroce, en exprimant la crainte qu'elle dure plus qu'on ne pensait et qu'elle ait de terribles conséquences économiques:

— Eh bien, voyons, toi, ne sais-tu donc pas leur z'écriture qu'y s'en finissent! C'est une honte! Eh! mon tè, ces hommes, ça n'a pas de sang dans les veines! Ah! si c'était nous!...

J. M.

LA SUISSE UNE ET INDIVISIBLE

LA Suisse est une et indivisible. Nous avons voulu le rappeler, samedi dernier, en insistant sur la nécessité qu'il y a pour nous, dans les graves circonstances actuelles, d'affirmer notre qualité de Suisses, avant tout, et d'oublier, le plus possible, tout ce qui peut trop trahir et accentuer la diversité des races, des langues, des confessions, que présente notre pays.

Sans doute, cette nécessité n'exclut pas la diversité de nos sympathies, touchant les nations qui nous entourent. D'ailleurs, de cette diversité, inévitable, le lien confédéral ne saurait pâtir, pour autant que ces sympathies se manifestent avec une sage modération et dans un sentiment de respect réciproque.

Dans les circonstances présentes, il y a, semble-t-il, quelque intérêt à rappeler que, au cours des événements, nos cantons, de leur propre gré, se sont groupés, estimant avec raison trouver, dans le système fédératif suisse, le plus sûr garant de leur indépendance respective, dans la mesure compatible avec les intérêts généraux de la communauté.

L'histoire de tous nos cantons témoigne de leur libre et volontaire adhésion à la Confédération helvétique, et ce doit leur être une raison de plus pour y rester fidèlement attachés, quoiqu'il advienne.

Le peuple vaudois, dont les sympathies, en domaine étranger, sont, dans leur majorité, incontestablement orientées vers la France — et c'est bien naturel — et qui a plus d'un sujet de reconnaissance envers ce pays auquel il doit, entre autres, en bonne partie, son indépendance, est resté sourd aux propositions, pourtant alléchantes, qui lui furent faites. Il a voulu rester Suisse et neutre, non plus comme sujet, mais à titre de peuple souverain, comme les autres Confédérés. Ainsi en témoignent les pages suivantes de notre histoire, qu'a résumées, à l'intention du *Conteur*, M. L. Mogeon, et dont l'intérêt n'a guère vieilli.

(Réd.)

[L'échec de la République rhodanique.]

Un pour tous, tous pour un.

I |

(D'après des documents renfermés aux Archives cantonales vaudoises.)

Y a-t-il un esprit suisse? Les 22 cantons de la Confédération forment-ils un tout homogène ou bien les particularités de chacun d'eux permettent-elles de parler d'une opposition entre la Suisse latine et la Suisse germanique? Nous laissons à d'au-

tres le soin de résoudre doctement cette question, pour observer un fait instructif qui se produisit en 1798, époque de l'invasion française en Suisse, provoquée par les événements qui se passaient dans le Pays de Vaud. Les Bernois allaient la perdre, et le 5 mars vit la chute de leur capitale. Mais un gouvernement provisoire s'y installait en même temps et se mettait en relations avec l'Assemblée provisoire vaudoise pour renouer «les heureuses relations d'amitié et d'union fraternelle qui existaient précédemment entre les peuples bernois et vaudois». Les «oligarques» avaient fait place aux hommes de confiance du peuple et les Vaudois entendaient rester Suisses.

Le général Brune, commandant des troupes françaises «en Helvétie», s'était cependant mis en tête une idée. Les sympathies françaises accentuées du comité de Réunion de Lausanne et diverses manifestations, plus ou moins sincères, l'avaient conduit à la persuasion que des gens de mentalités aussi différentes que les Suisses de langue allemande et ceux de langue française ne devaient pas vivre côte à côte.

Un ballon d'essai avait été lancé déjà à Lausanne les premiers jours de janvier. Il faut croire que l'entreprise apparut vite comme risquée, car on s'empressa de rassurer la population.

Ce que les Vaudois demandaient avec insistance, c'était la réunion des Etats de Vaud. Ils avaient envoyé à leur souverain de nombreuses pétitions; celui-ci eut l'imprudence, se croyant invulnérable, de ne vouloir examiner que séparément, afin de mieux pouvoir mater la résistance qui se dessinait. Les Vaudois proclamèrent donc leur indépendance, mais déjouèrent le calcul de ceux dont le plan était de couper tout lien les unissant à la Suisse. Ils n'avaient pas vécu trois siècles et demi sous le régime de LL. EE., «régime paternel», selon la formule, sans apprécier la valeur de ce petit pays au glorieux passé, dont Berne fut l'un des brillants soutiens avant le régime autocratique.

Frédéric-César de La Harpe, l'habile metteur en scène, avait envoyé de Paris des instructions pour l'établissement d'une «République lémanique» devant former l'un des chaînons de la «République helvétique une et indivisible» composée de tous les cantons dès qu'ils auraient «secoué le joug de la tyrannie, resserré les liens de fraternité et d'amitié».

Le 10 février, l'Assemblée provisoire vaudoise, qui, la veille, avait adopté le projet de constitution de la République helvétique une et indivisible, proclama solennellement l'indépendance du peuple vaudois. Des instructions furent envoyées pour la constitution des assemblées primaires devant nommer le corps électoral chargé de choisir les députés et sénateurs à envoyer à Aarau. L'enthousiasme paraissait grand, aussi bien chez les membres de l'Assemblée provisoire, qui avaient été unanimes pour l'acceptation du projet, que parmi le peuple, qui aspirait à être seul chez lui et à ne plus nécessiter la présence, précieuse au début, mais gênante par sa prolongation, de soldats étrangers pour la subsistance desquels il avait fallu consentir un emprunt de 700,000 livres.

Le 4 mars, coup de théâtre. L'Assemblée provisoire vaudoise venait de prendre connaissance avec joie du rapport de ses délégués auprès du Directoire, Monod, Laféchére, de Beausobre et Bergier de Jouxens, Frédéric-César de La Harpe était accrédité pour servir de lien entre la nation française et la «nation vaudoise». Mais, dans cette même séance, au moment où on allait se séparer, deux membres du comité de Nyon demandent à lire une lettre dont est porteur le citoyen Monachon, qu'ils introduisent. Ici, nous transcrivons le procès-verbal:

«Les représentants du peuple retournent à leurs sièges; ils attendent avec impatience; mais quelle est leur surprise, quel est leur chagrin, en voyant le citoyen Monachon déposer un extrait non authentique à la vérité, mais toujours alarmant d'une lettre du Directoire adressée au citoyen Desportes, résident français, à Genève; cet extrait porte que sur les réclamations qui lui ont été présentées par l'universalité des patriotes vaudois et suisses, en général, le Directoire exécutif a changé son plan relativement à notre sort politique et arrêté qu'il ne s'agirait plus pour nous de république helvétique, mais d'une réunion avec le Vallais et les Balliages italiens, ou peut être d'une érection en république lémanique, isolée, indépendante et sous la protection de la France.

«D'abord l'Assemblée n'ajoute pas foi à cette nouvelle et l'un de ses membres propose même que le porteur ait, à garder, les arrêts jusques à son entière vérification. Mais ensuite, afin de prévenir le mal dont elle vient d'entendre la première menace, elle décrète d'envoyer aussitôt deux de ses membres, les citoyens Gex et Perdonnet fils, auprès du général Brune, pour avoir de lui des renseignements authentiques sur cette lettre et son contenu et lui exprimer le vœu qu'elle prononce de la manière la plus unanime et la plus énergique, de demeurer réunis à un tout helvétique.»

Voici le texte de la lettre lue par Monachon:

«Le Directoire exécutif, après avoir pesé les observations qui lui ont été présentées au nom de l'universalité des patriotes vaudois et vallaisans, a pensé qu'il ne devait pas insister sur une réunion de ces peuples à ceux de l'Helvétie, mais il a pensé aussi qu'il était du plus grand intérêt, tant pour les deux peuples que pour la république française et cisalpine, que le Pays de Vaud, le haut et le bas Vallais et les Balliages italiens se fondissent en une seule République, si mieux ils l'aiment, ce qui serait peut-être préférable former 3 républiques qui seraient confédérées entrelées et alliées à la République française. Dans cette dernière hypothèse il conviendrait que chacune des trois républiques eut à peu près la même constitution calquée autant que possible sur le projet qui a déjà été accepté par le Pays de Vaud, en tenant bien strictement au système d'une parfaite égalité politique à la division du corps législatif en 2 conseils peu nombreux et à l'établissement d'un directoire exécutif, sauf que ce directoire pourrait au lieu de 5 membres n'en avoir que 3 et qu'il pourrait pour plus grande économie remplir toutes les fonctions attribuées par le projet dont il vient d'être parlé aux administrations centrales. Le Directoire exécutif vous invite à faire connaître les dispositions sur ces différents points et à faire ensuite que sur le tout il soit pris une très prompte détermination, vous sentés en effet que tout retard en ce genre pourrait devenir extrêmement funeste.»

(Du 9 ventôse an 6, 28 février 1798.)

Sur ce, l'Assemblée provisoire écrit à Brune ces mots que Gex et Perdonnet devaient lui remettre:

«... Citoyen général, nous avons compté sur la parole que vous nous avez transmise au nom de la grande nation; nous avons acceptée la constitution que le Directoire avait approuvée; le peuple entier de notre canton l'a acceptée, nous l'avons reçue comme un présent de sa magnanimité et de sa sagesse; aujourd'hui que toutes nos vœux et tous nos efforts ont tendu à ce but, ce bienfait nous serait-il soudainement retiré?»

«On nous apprend dans cette lettre qu'on a dit au Directoire que l'universalité des habitants du Pays de Vaud ne voulait pas de la constitution helvétique. Vous savez, général, combien cette assertion est erronée et que l'universalité des Vaudois veut cette constitution et sentira avec amertume la douleur d'en être privé...»

La lettre se termine par ces mots:

«Vive la Grande nation, vive la République helvétique *une et indivisible* (les mots soulignés sont biffés à la plume dans le brouillard que nous avons sous les yeux), vive le brave général Brune.»

La délégation rend compte de sa mission le 6 mars. Les citoyens Perdonnet fils et Gex-Oboussier rapportent que «le général n'a point ouï parler de la prétendue lettre dont la copie présentée par le citoyen Monachon avait si fort alarmé, deux jours auparavant, les patriotes helvétiques. Le projet en lui-même lui est aussi parfaitement inconnu.

(A suivre.)

L. MOGEON.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choraliens, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.